

Rencontre de proximité sur le marché de Port Royal

29 juin 2023

Concertation continue relative au programme Paris Santé Campus

Dans le cadre de la concertation continue, une rencontre de proximité a été organisée sur le Marché de Port Royal, en présence de la Garante de la concertation et des représentants de la maîtrise d'ouvrage, afin d'aller à la rencontre du public. Il s'agissait d'informer sur le projet et d'encourager la participation, grâce à une démarche proactive. Les personnes rencontrées ont également eu la possibilité de répondre au [questionnaire](#), mis à disposition sur place, afin de donner leur avis et leurs éventuelles propositions relatives à la poursuite du dialogue et de l'information avec le public. Un dépliant d'information a également été distribué.

Déroulement

- Date : jeudi 29 juin de 8h30 à 11h30
- Lieu : marché du boulevard de Port-Royal
- 97 personnes sollicitées / participants
- 125 dépliantes distribués



Equipe présente :

- Nathalie DURAND, Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Garante de la concertation continue
- Elise Binet, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Chargée d'études gestion des opérateurs & pôle immobilier à la DGRI
- Anne Chevallier, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Chargée d'études pôle immobilier à la DGRI
- Cindy VAZ, Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF), Conductrice d'opérations, Direction du développement et de l'immobilier.

Contenu des échanges

Les personnes rencontrées viennent d'horizons divers : riverains et non riverains, professionnels de santé, anciens employés du Val-de-Grâce, sentinelles résident actuellement dans le Val-de-Grâce, membre d'une start-up, Madame la maire du 5^e arrondissement, étudiants, etc.

La démarche et les orientations du projet ont été expliqués à une partie des passants qui portent un intérêt au devenir du site du Val-de-Grâce. Cela a mené à des contributions et des questions de compréhension sur l'intérêt du projet dont la thématique du numérique pour la santé. La rencontre de proximité a également permis d'échanger avec des personnes qui connaissent le projet et qui suivent la concertation.

Les échanges sont retranscrits ci-dessous par thématique.

Le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce actuel

- Des participants s'interrogent sur l'occupation actuelle du bâtiment et sont satisfaits qu'un projet vienne donner une utilité au bâtiment :
 - « Qu'y a-t-il actuellement dans le Val-de-Grâce ? »
 - « Le Val de Grâce non utilisé, c'est du gâchis »
 - « L'armée reste ? C'est vide depuis longtemps »
- **A la suite de ces demandes, il est précisé que depuis la fermeture de l'hôpital en 2016, le site est actuellement occupé par le Ministère des Armées, notamment par le personnel de l'opération Sentinelle jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.**

Les caractéristiques du projet immobilier

- De nombreuses interrogations portent sur les modifications qui seront apportées au bâtiment de l'ancien hôpital du Val-de-Grâce.
 - « Le projet s'installera dans l'ensemble du bâtiment du Val de Grâce ? L'aspect extérieur sera-t-il modifié ? »
 - « Le bâtiment est-il conservé ou cassé ? »
 - « Quelles sont les contraintes de construction ? »
- **Premièrement, le futur projet sera implanté uniquement sur la partie Est de la parcelle où se situe l'ancien hôpital. La partie Ouest restera affectée au Ministère des Armées et occupée par l'école du service de santé des Armées et l'église du Val-de-Grâce. Par ailleurs, le courrier du 8 décembre 2022, du préfet de région, préfet de Paris, adressé, à la Maire de Paris, confirme l'accord de l'État sur le projet d'ouverture au public d'une partie des jardins hauts.**
- **Il est indiqué aux participants que le bâtiment, perçu comme « emblématique », sera conservé. Il fera l'objet d'une réhabilitation et sera complété par des extensions dans le respect du site et de son environnement. En ce sens, l'aspect extérieur sera préservé.**

Le programme scientifique

- De nombreuses questions ont porté sur le devenir du site, et tout particulièrement sur les futures activités qui s’y tiendront. A noter que le maintien de la vocation médicale du site est souligné comme un atout pour une grande partie des participants.
 - « Qui y aura-t-il dans le Val de Grâce ? Que vont-ils faire ? »
 - « Je préfère que le site conserve sa vocation santé »
- **Il a été répété que le campus a vocation à réunir les activités de recherche, de formation et d’innovation pour créer un écosystème avec des chercheurs, enseignants, étudiants et des acteurs privés autour de la filière du numérique en santé, afin de favoriser les synergies.**
- Certains participants auraient préféré que le Val de Grâce reste un hôpital.
 - « Dommage d’utiliser le Val de Grâce pour de la recherche, je préférerais que ça reste un hôpital »
 - « Que va devenir tout le matériel médical de l’ancien hôpital ? »
- **Il a été indiqué que les activités sur le premier site de Parisanté Campus dans le 15^{ème} arrondissement ont démontré que les innovations portées par les acteurs publics et privés présents au sein du campus viendraient améliorer le fonctionnement du système de santé. Quant au matériel médical de l’ancien hôpital, la totalité a été transférée sur d’autres hôpitaux militaires franciliens, depuis plusieurs années.**
- Des craintes quant au domaine du numérique en santé ont été exprimées. La « déshumanisation » ou le désintérêt pour le numérique au sens large ont été avancés.
 - « Je ne suis pas technophile »
- **Il a été souligné que le développement du numérique pour la santé permettrait d’améliorer l’offre de soins et les diagnostics de pathologies.**

Le lien avec le quartier

- Une participante souligne l’importance de la prise en compte des habitants du quartier dans le projet en favorisant les échanges avec le public sur les activités du campus.
 - « On veut un poumon vert, plus de places de parking, des conférences ou un lieu d’exposition ouvert au public »
- **Il est indiqué que le campus sera ouvert au public sous contrôle d’accès. En outre, le comité de suivi de la concertation sera sollicité sur la destination des espaces ouverts au public.**
- Une participante, riveraine du site, ne souhaite pas qu’une partie des jardins soit ouverte au public, tandis que d’autres y sont favorables.

L’information et la concertation

- 7 dépliants ont été distribués à un participant afin d’être déposés dans la salle d’attente de son médecin et 5 dépliants ont été distribués à un participant afin d’être déposés à l’accueil de l’Hôpital Cochin.
- Plusieurs participants s’interrogent sur la concertation, et souhaitent savoir quels sont les sujets ouverts au dialogue. **Les sujets ouverts au dialogue ont été précisés, à savoir : le**

contenu des espaces destinés au public, le traitement paysager des espaces extérieurs, les prescriptions environnementales des toitures et des façades des extensions et l'implantation et les usages potentiels d'une maison du projet.

- Un participant estime notamment qu'il y a trop de procédures et de concertation avant le démarrage du projet.
- Un participant n'a pas souhaité répondre au questionnaire estimant que cela n'avait pas d'utilité.
- Les participants qui suivent le projet et la concertation sont particulièrement intéressés par l'actualité du projet. **Il a été conseillé aux participants de répondre au questionnaire où il est possible de mentionner le mode de communication préférentiel.**
 - *Le projet a-t-il évolué depuis la dernière rencontre de proximité ?*
- Une élue s'interroge sur les sujets du programme et souhaite que le dialogue continue dans le cadre de la concertation.

Calendrier et gouvernance du projet

- Quelques interrogations sur la composition de la maîtrise d'ouvrage, la gouvernance du projet et sur le concessionnaire. Un participant est satisfait que le programme soit porté publiquement.
- Le calendrier du projet et des travaux a également été précisé à plusieurs reprises. Les participants souhaitent tout particulièrement connaître les dates de réalisation des travaux et de la mise en service du campus. **Sur ce point, il a été précisé que les travaux devraient démarrer en 2027 et que le campus pourrait ouvrir ses portes fin 2029.**